

■ **VANQUISH INVEST Ltd**, à Fribourg, investissements mobiliers et immobiliers à l'étranger. (FOSC du 18.12.2002, p. 6). Selon procès-verbal authentique de l'assemblée générale extraordinaire du 25.07.2003 et contrat de fusion du 25.07.2003, la société est dissoute sans liquidation, au sens de l'art. 748 CO, par le fait que la société ENERGY CONSULT SA ECSA, à Fribourg, en reprend l'actif et le passif.

Journal no 2964 du 06.08.2003
(01126068 / CH-217.1.001.613-3)